



**snéad-cgt**  
syndicat national des écoles  
d'art et de design



---

## **ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE DESIGN : NOUS VOULONS DES RÉPONSES CLAIRES ET PRÉCISES MOBILISONS-NOUS TOUS LARGEMENT LE 15 OCTOBRE 2018!**

---

Pourquoi cette date? Car le ministère de la Culture recevra les directeurs des écoles supérieures d'art.

Il est probable que ce soit suite aux annonces de la directrice de cabinet du ministère de la Culture à Rennes le 7 septembre 2018. Annonces d'un engagement du ministère à hauteur de 800 000 € pour une revalorisation des PEA (basé sur un chiffrage de France Urbaine et confirmé par la directrice de cabinet lors de la présentation du budget du ministère de la Culture aux organisations syndicales).

Difficile de savoir à quoi correspond exactement cet engagement financier quand un EPCC – de taille moyenne – estime à environ 250 000 € par an la revalorisation de son personnel enseignant et que l'on compte 34 EPCC dans le réseau des écoles d'art.

Nous demandons des clarifications et des précisions à propos de ces 800 000 €.

Les EPCC ont isolé les écoles d'art de la fonction publique et les personnels de leurs statuts. Le mode de gouvernance de ces établissements a généré des managements autoritaires, passant outre toute forme de démocratie interne. Les personnels sont déplacés, dévalués, les missions en permanence brouillées. Les dérives en tous genres se multiplient et se généralisent.

Nos étudiants, futurs professionnels de l'art et du design méritent mieux : des formations d'égale qualité sur l'ensemble du territoire, des personnels encadrant reconnus par des statuts adaptés, des diplômes sanctuarisés.

**Seize ans de promesses non tenues! Seize ans de stratégie de l'abandon de l'État!  
Seize ans de dégradation des conditions de travail! Seize ans de cadence infernale des réformes!  
Seize ans de fragilisation de l'ensemble du réseau des écoles d'art!**

**Cela fait seize ans que les PEA attendent que leur rémunération soit enfin alignée sur celle des PEN. Nos organisations syndicales demandent des engagements fermes, adaptés et planifiés.**

Le ministère de la Culture est censé assurer la tutelle pédagogique des écoles, et bien soit, qu'il travaille en bonne intelligence avec les services du ministère de l'Enseignement supérieur sur ce dossier qui les concerne également au titre de la cotutelle qu'il exerce sur nos écoles.

## **NOS SYNDICATS APPELLENT :**

**À LA CRÉATION D'UN CORPS UNIQUE DE PROFESSEURS TITULAIRES**, seule véritable réponse à une reconnaissance des carrières et missions des professeurs d'enseignement artistique des écoles supérieures d'art territoriales. Leurs missions d'enseignement supérieur doivent définir leurs statuts et celles-ci relèvent de l'État ;

Ce nouveau corps ne se fera pas raisonnablement sans **LA REVALORISATION DES TECHNICIENS D'ART-CHEFS D'ATELIER ET DES ASSISTANTS PÉDAGOGIQUE ASSURANT DES MISSIONS DE PEA ;**

**À UN CHANGEMENT PROFOND DU MODE DE GOUVERNANCE DES EPCC ET DONC UNE ÉVOLUTION DE LEURS STATUTS** pour les adapter aux règles démocratiques de tout établissement d'enseignement supérieur dans le respect du code de l'éducation.

**Nos organisations appellent à se rassembler devant le ministère de la Culture le lundi 15 octobre à 9h30, place Colette, pour rappeler à nos décideurs et nos employeurs leurs responsabilités et leur faire entendre nos voix.**